

**CONSORTIUM
DÉVELOPPEMENT
SOCIAL
MAURICIE**

CONSEIL
RÉGIONAL
DE
DÉVELOPPEMENT
DE LA
MAURICIE

Québec 
Emploi-Québec

*Emploi,
Solidarité sociale
et Famille*

Québec 



RÉGIE RÉGIONALE
DE LA SANTÉ ET DES
SERVICES SOCIAUX
DE LA MAURICIE ET
DU CENTRE-DU-QUÉBEC

*Développement
économique
et régional*

Québec 

DÉVELOPPEMENT SOCIAL RÉGION DE LA MAURICIE

PLAN D'ACTION 2003-2004

But : Contribuer au développement des communautés ainsi qu'à la lutte contre la pauvreté et l'exclusion par des actions concertées, visant l'intégration et la participation sociale, des citoyennes et des citoyens.

adopté au
Comité de coordination
9 octobre 2003

Cécile Thériault,
coordonnatrice

Les objectifs de l'entente de collaboration pour l'année 2003-2004

CONSOLIDER (objectif 1 et 3)

INFORMER (objectif 2)

SOUTENIR (objectif 1 et 3)

DÉFINIR LES ENGAGEMENTS (si continuité en 2004)

Note : Ce plan d'action est avant tout opérationnel s'ajustant à la conjoncture politique de la réingénierie de l'état. Il s'appuie toutefois sur le Cadre de référence en matière de développement social pour la région de la Mauricie, avril 2001 (en annexe).

Objectif : 1. Parfaire et partager nos actions en développement social.		
MOYENS	ACTIVITÉS	RESSOURCES ET ÉCHÉANCIER
1.1 Organiser des rencontres formatives des partenaires locaux, régionaux et nationaux.	1.1.1 Tenir des rencontres sur les territoires pour faire connaître ce qui se fait ici et ailleurs (partage d'expertises).	<ul style="list-style-type: none"> • comités locaux • porteurs dossiers régionaux • coordonnatrice • UQTR
	1.1.2 Tenir une rencontre régionale des partenaires régionaux pour informer de l'avancement des travaux.	<ul style="list-style-type: none"> • comité de suivi • coordonnatrice • Comité de coordination • janvier 2004
	1.1.3 Tenir une réunion inter-régionale des répondants régionaux en développement social et évaluer la pertinence d'une rencontre provinciale en 2004-2005.	<ul style="list-style-type: none"> • le 31 octobre 2003 • à Montréal • Comité régional de développement social du Centre-du-Québec • Consortium Mauricie • Tables des partenaires de Lanaudière • Conseil de santé et de bien-être
	1.1.4 Participer aux travaux ou aux discussions pour élargir le modèle de développement économique au développement social.	<ul style="list-style-type: none"> • MER – Manon Filion • MESSF – Pierre Boucher • RRSSS – Claude Jalbert
1.2 Poursuivre l'évaluation des résultats de l'entente.	1.2.1 Développer un outil pour soutenir la collaboration des comités locaux avec le municipal.	<ul style="list-style-type: none"> • Réal Boisvert, RRSSS • Cécile Thériault, Consortium • MRC, Villes • UQTR

Objectif : 2. Accroître la visibilité des informations relatives au développement social en Mauricie.

MOYENS	ACTIVITÉS	RESSOURCES ET ÉCHÉANCIER
2.1 Mettre à jour de façon régulière l'information en développement social.	2.1.1 Distribuer le Rapport du Forum aux partenaires locaux, régionaux et élus.	<ul style="list-style-type: none"> • 90 envois postaux (août 2003) • comités locaux • sites Internet CRD et RRSSS
	2.1.1 Mettre à jour le feuillet <i>Actions territoriales</i> et le distribuer aux membres des comités locaux.	<ul style="list-style-type: none"> • septembre 2003
	2.1.3 Faire circuler l'information concernant le développement social via les outils sectoriels de communication (chacun des répondants sectoriels au comité).	<ul style="list-style-type: none"> • bulletin <i>Le Défi</i> CRD • site Internet du CRD • <i>Le Réso-lu</i>, RRSSS • site Internet, RRSSS • bulletin de la Sécurité du revenu • Centraide
2.2 Viser l'appropriation par le grand public des préoccupations du développement social	2.2.1 Faire connaître les projets de transport en milieux ruraux dans les médias.	<ul style="list-style-type: none"> • conférence de presse La Tuque • comités locaux • rencontres comité régional
	2.2.2 Tenir une conférence de presse sur l'état de situation du logement social.	<ul style="list-style-type: none"> • CRD (octobre) • MESSF • RRSSS

Objectif : 2. (SUITE) Accroître la visibilité des informations relatives au développement social en Mauricie.		
MOYENS	ACTIVITÉS	RESSOURCES ET ÉCHÉANCIER
2.2 SUITE	2.2.3 Publier et faire connaître l'état de situation sur le logement social en Mauricie.	<ul style="list-style-type: none"> • liste envoi : municipalités, comités • Comité logement social • sites Internet du CRD et RRSSS
	2.2.4 Participer au bulletin d'information <i>Développement social</i> , qui portera sur la région de la Mauricie et du Centre-du-Québec.	<ul style="list-style-type: none"> • Michel Morel, rédacteur • Réal Boisvert, RRSSS • Cécile Thériault, coordonnatrice • Gaétane Tremblay, des Chenaux • Guylaine Asselin, Haut-St-Maurice • Lise Morissette, E.Q. • automne 2003
2.3 Partager l'information (sur les caractéristiques sociosanitaires et socio-économiques des territoires).	2.3.1 Faire circuler le bulletin <i>Profils sociosanitaires</i> de la Régie régionale de la santé et des services sociaux.	<ul style="list-style-type: none"> • coordonnatrice • Comité de coordination • juin 2003 • RRSSS
	2.3.2 Procéder à la mise à jour des portraits des territoires (Rapport stratégie de lutte 2001).	<ul style="list-style-type: none"> • les partenaires locaux - CLE - CLSC - CLD - CDC - villes - MRC
	2.3.3 Rendre disponible la 2 ^e phase de la cartographie sur les inégalités.	<ul style="list-style-type: none"> • Réal Boisvert, RRSSS

Objectif : 3. Faciliter l'expression et mieux répondre aux besoins des territoires en développement social.

MOYENS	ACTIVITÉS	RESSOURCES ET ÉCHÉANCIER
<p>3.1 Mise en commun des avancées du développement social et illustration des pratiques novatrices.</p>	<p>3.1.1 Tenir 4 rencontres du Comité de coordination dans l'année.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • coordonnatrice • juin 2003 • septembre 2003 • novembre 2003 • février 2004
	<p>3.1.2 Favoriser la tenue d'une rencontre territoriale dans l'année (portrait, formation, thématique).</p>	<ul style="list-style-type: none"> • représentants locaux • Maskinongé – juin 2003 • Shawinigan – hiver • Haut-St-Maurice – • Mékinac – • des Chenaux – • Trois-Rivières –
	<p>3.1.3 Assurer la coordination du Plan d'action dans le dossier logement social.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • coordonnatrice • Plan d'action sept. 2002 • Comité logement social • comités locaux
	<p>3.1.4 Soutenir le Comité régional du transport collectif en milieu rural.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Manon Mélineau, CRD • Claude Jalbert, RRSSS
	<p>3.1.5 Participer à la tenue d'une rencontre régionale sur les résultats de l'évaluation de l'approche intégrée en revitalisation.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Réal Boisvert, RRSSS • André Thibault, UQTR • France Cormier, Shawinigan • Cécile Thériault, coordonnatrice
	<p>3.1.6 Rendre disponible l'information sur les résultats de l'état de situation du logement social.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • comité de travail - Claude Jalbert - Manon Mélineau - Cécile Thériault • comités locaux

Objectif : 3. (SUITE) Faciliter l'expression et mieux répondre aux besoins des territoires en développement social.		
MOYENS	ACTIVITÉS	RESSOURCES ET ÉCHÉANCIER
3.2 Soutenir les intervenants locaux en rendant disponible l'expertise en développement social.	3.2.1 Informer, écouter, orienter, représenter.	<ul style="list-style-type: none"> • coordination, Cécile Thériault • représentants locaux • compte-rendu (Manon Méryneau) • les représentants sectoriels
	3.2.2 Participer aux rencontres locales sur invitation.	<ul style="list-style-type: none"> • coordonnatrice • représentants locaux
	3.2.3 Rencontrer des acteurs, ou nouveaux partenaires ou les partenaires actuels.	<ul style="list-style-type: none"> • coordonnatrice • représentants sectoriels • représentants locaux
	3.2.4 Élaborer des portraits diagnostiques de chacun des territoires.	<ul style="list-style-type: none"> • les CLE, CLD, CLSC et CDC • Villes, MRC
	3.2.5 Continuer d'assurer le soutien technique et la coordination des comités locaux.	<ul style="list-style-type: none"> • les ressources locales • selon la décision du local

Objectif : 4. Constituer un comité de travail sur le renouvellement de l'entente de partenariat.

MOYENS	ACTIVITÉS	RESSOURCES ET ÉCHÉANCIER
4.1 Définir les engagements des partenaires de l'entente quant à leur implication et celle de leurs partenaires dans la poursuite de l'action concertée en développement social.	4.1.1 Identifier les partenaires intéressés à signer une nouvelle entente de collaboration.	<ul style="list-style-type: none">• partenaires régionaux• Comité aviseur• coordonnatrice
	4.1.2 Faire l'inventaire des besoins et idées des partenaires actuels et potentiel.	<ul style="list-style-type: none">• partenaires régionaux• Comité aviseur• coordonnatrice
	4.1.3 Identifier les cibles possibles de l'entente de partenariat.	<ul style="list-style-type: none">• Comité de coordination• partenaires régionaux• Comité aviseur• coordonnatrice

CADRE DE RÉFÉRENCE EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT SOCIAL POUR LA RÉGION DE LA MAURICIE

AVRIL 2001

POUR DÉVELOPPER

- Vision partagée développement social
- Un langage commun
- Approches
- Orientations
- Actions harmonisées

CONTEXTE

- Contexte :
 - 1997 Forum régional en développement social
- Enjeux :
 - lutte contre la pauvreté
 - Renouvellement des pratiques d'intervention
 - Nécessité d'harmoniser les actions locales et régionales
 - Participation sociale
 - Lien entre le développement économique et social

MAI 2000 – SIGNATURE DE L’ENTENTE

- RRSSS
- CRDM
- ministère des Régions
- ministère de l’Emploi et de la Solidarité sociale
- Conseil régional des partenaires du marché du travail

BUT VISÉ PAR L’ENTENTE

- Mise en œuvre d’actions concertées
- Axe et priorité : développement social
- Plan développement stratégique (1999-2004)
- Entente cadre de la région
- CRDM

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES DE L'ENTENTE

- Soutenir
 - Le développement et la réalisation de plans d'action locaux
- Contribuer
 - Lutte contre la pauvreté
 - Solution des problématiques sociales
 - Augmentation de la participation sociale
- Définir
 - Les engagements des parties et de leurs partenaires
 - Leur implication
 - Mise en œuvre des actions concertées de développement social
- Accroître
 - La concertation aux paliers local et régional
 - La mobilisation intersectorielle

ENGAGEMENT PARTENAIRES (SIGNATURE)

- Participer aux travaux du Comité de coordination
- Soutenir le Comité de coordination dans la mise en œuvre des plans d'action concertés
- Participer aux travaux du Comité de suivi de l'entente
- Assurer la formation et l'encadrement des ressources
- Soutenir l'harmonisation des approches et leurs réseaux respectifs

ENGAGEMENT SPÉCIFIQUE

- Contribution par chacun selon sa mission
- Contribution financière annuelle 30 000 ch./3 ans+
- Développer chacun une série de mesures selon les objectifs de l'entente

CONSTATS

- Mauricie – profondes mutations économiques, sociales, et environnementales
- Crise de l'état providence
- Crise du travail (lien économique et social)
- Mutation : industrialisation VS entrepreneurship local et régional

DÉFINITION DU DÉVELOPPEMENT SOCIAL

- Renforcement des communautés, régions et collectivités
- Individu :
 - Développer son potentiel
 - Pouvoir participer à la vie sociale
 - Pouvoir tirer sa juste part de l'enrichissement
- Collectivité : progresser socialement, culturellement et économiquement

LES OBJECTIFS VISÉS PAR LE CADRE DE RÉFÉRENCE

- Améliorer les conditions de vie et la participation sociale
- Assurer une cohérence régionale et locale
- Favoriser et soutenir des actions...
- Soutenir les comités locaux dans les MRC...
- Mieux arrimer et articuler les interventions sectorielles des partenaires (local et régional)
- Développer des plans d'action locaux et régionaux harmonisés et intersectoriels...
- Favoriser une meilleure répartition des ressources financières, techniques et humaines à la revitalisation (local)
- Identifier et mobiliser d'autres partenaires...
- Suivre et évaluer les interventions des organisations en lien avec le choix des orientations, objectifs, stratégies
- Suivre l'évolution de l'harmonisation...

LES APPROCHES ET LES ORIENTATIONS

- Approche territoriale par MRC, villages...
- Développement du capital social, participation, mobilisation, empowerment (personnes et communauté)
- Intégration sociale et lutte contre l'exclusion
- Décloisonnement des actions des organisations...
- Approche intégrée et durable
- Lien entre le développement sociale et économique
- Coresponsabilité entre le public, le privé et le communautaire
- Équité entre les personnes et les territoires
- Renouvellement des pratiques d'intervention dans les organisations
- Meilleure accessibilité aux ressources offertes (réseaux publics, communautaires, privés)

LES PRINCIPES D'ACTION

- Un diagnostic partagé par le milieu
- L'identification de l'objectif du bien commun des communautés comme valeur essentielle des interventions
- Des interventions ayant un effet intégrateur et mobilisant
- Un soutien technique et financier aux communautés locales pour assurer leur développement
- Des actions présentant des effets structurants et des retombées locales

DÉFINITION DU COMITÉ DE COORDINATION DANS L'ENTENTE SPÉCIFIQUE

Le Comité de coordination a pour mandat de coordonner la mise en œuvre d'actions concertées en matière de développement social en Mauricie. Il est composé de représentant(e)s de chacun des territoires de la Mauricie, de la coordonnatrice en développement social ainsi que d'un représentant de la Régie régionale, du CRDM, du MESS-SR et du MESS-EQ ; Centraide Mauricie a joint le comité en 2001.

RÔLES DU COMITÉ DE COORDINATION

- Entamer des contacts avec différents partenaires du milieu
- Rechercher auprès des personnes du milieu toute la documentation nécessaire
- Commencer à identifier les lieux de concertation déjà actifs en terme de mobilisation intersectorielle en lien avec la pauvreté et l'exclusion sociale
- Dresser un portrait des territoires (socioéconomique et sociosanitaire)
- Dresser un portrait de la concertation
- Faire une lecture des différentes problématiques
- Définir son mandat et les objectifs poursuivis dans le cadre de la démarche
- Partager des connaissances et des responsabilités
- Élaborer le plan d'action
- Stimuler le dynamisme local
- Participer à l'élaboration de projets locaux, sous-régionaux ou régionaux
- Poursuivre l'échange de connaissance et le partage des responsabilités
- Veiller à l'actualisation du plan d'action
- Élaborer des ententes de collaboration
- Identifier les partenaires des coalitions locales existantes ou à créer
- Influencer les décideurs